



À qui de droit

Neuchâtel, le 11 mars 2025

Nouvelle plateforme destinée aux employeurs, indépendants et à leurs représentants

Madame, Monsieur,

Début juin prochain, nous changerons de système informatique après quinze ans d'utilisation de l'actuel qui arrive en fin de vie. Ce changement a notamment pour conséquence que notre ePortail sera remplacé dès le mois de juin par une nouvelle plateforme plus moderne nommée "**Connect**". Celle-ci vous permettra entre autres de :

- Transmettre les attestations de salaires (ASA) et les rectificatifs
- Modifier les estimations de la masse salariale
- Modifier les estimations de revenus pour les indépendants
- Recevoir de la correspondance via la plateforme
- Consulter votre profil affilié (postes ouverts, etc.)
- Annoncer les entrées, sorties et mutations de vos employés
- Annoncer les entrées, sorties et mutations des bénéficiaires d'allocations familiales
- Déléguer des tâches aux employés de l'entreprise
- Transmettre des demandes d'APG et d'APar

Afin de nous permettre de passer sur cette nouvelle plateforme, nous serons contraints d'interrompre l'utilisation de l'ePortail actuel dans le courant du mois de mai. Toutefois, vous recevrez toutes les informations nécessaires pour vous enregistrer sur notre nouvelle plateforme en ligne "Connect" en temps utile.

Nous nous efforcerons de tout mettre en œuvre afin de réduire au maximum les désagréments que vous pourriez subir en lien avec des délais de traitement momentanément plus importants.

En vous remerciant de l'attention portée à ces lignes et en nous réjouissant de pouvoir vous offrir une plateforme de qualité répondant à vos besoins, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le directeur

M. Erb